

Votre offre**Livebox Pro Fibre**

L'offre Livebox Pro Fibre est une solution internet très haut débit avec une ligne de téléphone fixe par internet et des services d'accompagnement dédiés aux professionnels.
détails et conditions sur votre espace client

n° de facture : 05C650T102 23F1- 1D07

date de facture : 17/07/23

Votre facture internet fibre du 17.07.2023**67,61 € HT****total auprès d'Orange****67,61 € HT**

	intitulé	prix unitaire HT	quantité	durée/volume	montant HT*
abonnements, forfaits et options	période du 12.07.2023 au 11.08.2023				34,28 €
abonnements et forfaits	Livebox Pro Fibre	48,00	1		48,00
	> forfait fixe : illimité fixes et mobiles				
	Remise sous convention - créateurs d'entreprises Livebox Pro Fibre du 03/07 au 11/08	-14,40	1,30		-18,72
	Vos Avantages Pro	inclus	1		inclus
	> services clients dédiés pro				
	> Intervention sous 8h ouvrables dans vos locaux				
	> facture unique pro				
	> inscription annuaire pro				
	> Messagerie Pro avec adresses mail personnalisées				
	> Numéro de secours				
	Signal d'appel	inclus	1		inclus
	Renvoi d'appel Pro	inclus	1		inclus
	Facture Détaillée	gratuit	1		gratuit
options internet	Option @IP Fixe	0,00	1		0,00
	Location Livebox pro	5,00	1		5,00
abonnements, forfaits et options	période du 21.06.2023 au 11.07.2023				33,33 €
abonnements, forfaits, options	Livebox Pro Fibre	48,00	0,67		32,00
	Location Livebox pro du 03/07 au 11/07	5,00	0,27		1,33
communications incluses	période du 21.06.2023 au 11.07.2023				
depuis livebox	appels illimités vers fixes et mobiles		16	56min55s	inclus
	> appels illimités vers fixes international		6	44min36s	inclus
	> appels illimités vers mobiles international		10	12min19s	inclus

1) Si vous payez par prélèvement automatique, le montant de votre facture est prélevé à la date indiquée en 1ère page. Si vous utilisez un autre mode de paiement, vous devez régler votre facture avant la date indiquée en première page

2) Tout retard de paiement entraîne l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal. Cette pénalité de retard est calculée sur le montant des sommes dues, par périodes indivisibles de quinze (15) jours à compter du premier jour de retard. Une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 euros sera également facturée et tout complément sur justification

3) Orange ne pratique pas l'escompte en cas de paiement anticipé.

4) La désignation d'un tiers payeur vaut simple indication de paiement et n'exonère pas le client titulaire de l'abonnement de son obligation de paiement en cas de défaillance du tiers payeur.

* : La TVA est de 20,00 % sauf pour les prix mentionnés d'un code TVA.

En cas de facturation au prorata temporis des abonnements, forfaits et options, les quantités associées sont susceptibles d'être arrondies; cet arrondi pouvant entraîner une différence entre le montant HT affiché et le prix unitaire mensuel HT/quantité.